Services personnalisés

Le Centre d'action bénévole dispose d'un intervenant communautaire qui peut vous soutenir et vous orienter dans votre rôle de personne proche aidante.

- Soutien psychosocial individuel ou familial
- Groupes de soutien
- Cafés-rencontres
- Conférences, formations et ateliers thématiques
- Informations sur les services offerts dans La Mitis
- Documentation administrative juridique et fiscale
- Répits
- Références vers les services divers

Un intervenant dédie son travail spécifiquement aux personnes proches aidantes.

Contactez la personne ressource!
418-775-4144
poste 226

info.mitis@actionbenevolebsl.org

111 avenue de La Gare, Mont-Joli https://www.actionbenevolebsl.org/

https://www.facebook.com/cab.delamitis

Suivez nous sur Facebook! CENTRE D'ACTLOW BÉNÉVOLE DE LA MITIS

Soutien et répit pour les personnes pour les aidantes personnes proches aidantes proches aidantes proches aidantes proches aidantes proches aidantes personnes proches aidantes proches aidantes personnes proches personnes proches aidantes personnes proches personnes proches personnes proches personnes proches aidantes personnes proches aidantes personnes personnes proches aidantes personnes perso de La Mitis

Vivre aidant



Une personne proche aidante désigne toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non.



1 855 852-7784

ÉCOUTE • INFORMATION • RÉFÉRENCES

COPPUI.OF

Conséquences & Besoins

Bien que plusieurs personnes proches aidantes considèrent leurs responsabilités comme gratifiantes, ce rôle peut également entraîner des répercussions considérables. Il peut limiter leur capacité à prendre soin de leur propre santé physique et mentale ou à assumer leurs autres responsabilités sociales et familiales. La proche aidance peut affecter leur vie professionnelle et leur santé financière. Les personnes peuvent également vivre les conséquences suivantes :

- Inquiétude, stress et anxiété
- Fatigue
- Irritabilité et colère
- Maltraitance
- Culpabilité
- Sentiment d'être débordé
- Isolement social
- Multiples deuils
- Retard et absentéisme au travail
- Transformation de la relation avec la personne aidée

Pourcentage des heures effectuées par les personnes proches aidantes auprès de leur personne aidée:



1 à 3 heures 45,3% 4 à 9 heures 24,9% 10 à 19 heures 13,3% 20 heures et + 16,4%

811

appelez
info-santé | info-social
24 heures sur 24
7 jours sur 7